

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt et deux et le vingt-quatre novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, et GONNET, Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN, CHAUVEAUX, RICHAUD et DAUMAS.

Excusés : Madame RENON.

Convocation et affichage : 17/11/2022

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 8

**Objet : ACHAT DE BARRIERE ET MATERIEL DIVERS**

Monsieur le Maire propose aux conseillers d'acheter un lot de 25 barrières de sécurité qui sera utilisé lors des manifestations organisées par la commune et par le Cercle de Valbelle : cérémonie du 11 novembre, fête du village, Halloween ... etc ... Le coût de ce lot est de 1530 € HT.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur cette affaire.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **Approuve l'achat de barrières,**
- **Valide le devis de la société COMAT 1 VALCO pour un montant de 1530.00 € HT,**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme, VALBELLE le 29 novembre 2022,

**Le Maire,**  
**Pierre-Yves VADOT**



Le secrétaire  
Raymond GROS